

<p>35. Mettre en place des aménagements pour assurer la migration des espèces amphihalines en particulier les aloses et les anguilles</p>	<p>Certaines espèces telles que les aloses et les anguilles sont gravement menacées au Maroc, surtout les aloses qui nécessitent des mesures artificielles urgentes pour assister la reconstitution de leurs populations, ou du moins assurer leur pérennité. Parmi ces moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des canaux de dérivations ; • des échelles à poissons aux niveaux des barrages; • transport des migrateurs par • des moyens conventionnels, etc. 		X		2009	ME	MEF, MPM, DE, MESRS, MI, ONG's, SP, MCo	Nationale et Internationale
<p>36. Interdire de façon permanente dans les cours d'eau appauvris toute pêche de l'aloise et de l'anguille aussi bien en mer, dans les estuaires ou dans les cours d'eau, jusqu'à la reconstitution des stocks.</p>	<p>Un autre problème majeur qui compromet sérieusement la survie de ces deux espèces amphihalines, c'est celui de la pêche abusive, illicite et avec des engins motorisés. Les périodes de migration de ces espèces attirent de nombreux pêcheurs et braconniers qui s'adonnent à cette activité très lucrative.</p>	C				MEF/MPM	ADN, MI, DE	
<p>37. Réhabiliter les habitats naturels de la truite fario, et en assurer "l'ensemencement" à partir de géniteurs autochtones.</p>	<p>Ces espèces des hautes montagnes et des eaux fraîches, ont également beaucoup souffert de la surexploitation; mais, surtout, de la dégradation de leurs habitats. Leurs exigences écologiques très strictes ont en fait des espèces très vulnérables face aux captages des sources et les réductions de leurs débits, la pollution, etc.</p>	C			2010	MEF	MPM, MESRS, MI, ONG's, SP	Nationale et Internationale
<p>38. Réhabiliter les habitats des loutres.</p>	<p>La loure, la plus aquatique des mammifères terrestres du Maroc, était jadis largement répandue dans le pays; mais, à cause des activités humaines, elle a régressé surtout des grandes plaines et est actuellement cantonnée près de cours d'eau du Moyen et Haut Atlas et, aussi, près de certains oueds du sud dont ceux du Ziz, Drâa, Massa et Guir.</p>		X		2012	MEF	MESRS, MI, DE, ONG's	Nationale et Internationale
<p>39. Réhabiliter les herbiers de posidonies et les habitats des grandes nacres dans la lagune de Nador .</p>	<p>Les herbiers de posidonies constituent un élément fondamental dans l'équilibre écologique de toute la Méditerranée et plus particulièrement sa zone côtière. Cet herbier qui existait dans la lagune de Nador et qui y jouait certainement un rôle écologique important y a complètement disparu. Des ensemencements de la lagune par ce végétal aiderait certainement la lagune à sortir de l'état plus ou moins critique dans lequel elle se trouve</p>		X	X	2010	MPM	MEF, MESRS, MI, ONG's, DE	Nationale et Internationale

	actuellement. Les grandes nacres étaient également très abondants dans cette lagune et dans ses environs. Elle s'est actuellement considérablement raréfiée et des essais de son réhabilitation contribueraient à sauver cette espèce de l'extinction dans nos côtes surtout que c'est une espèce protégée en Méditerranée et de nombreux programmes sont en cours pour sa réhabilitation.								
40. Réhabiliter les sites et restaurer les habitats de la palourde et d'autres coquillages et réaliser leur ensemencement.	Les stocks de certains mollusques des zones humides côtières (palourdes, coques, couteaux, etc.) ont chuté de façon dramatique ces dernières années à cause de leur surexploitation. Des mesures comme l'ensemencement de naissains dans les zones dépeuplées serait de nature à au moins assurer la pérennité de ces espèces.	C	X			-	MPM	MA, MESRS, MI, ONG's, DE	Départements concernés
41. Elaborer et mettre en oeuvre un plan d'action pour la réhabilitation des populations d'oiseaux d'eau disparues ou menacées de disparition.	Nombreuses espèces d'oiseaux d'eau sont plus ou moins gravement menacées à cause de la dégradation/disparition de leurs habitats. Leur réhabilitation ainsi que leurs biotopes s'impose par l'acuité de la menace qui pèse sur ces espèces ainsi que par l'importance internationale d'une grande part de ces espèces.		X	X		2008/14	MESRS/M EF	DE, ME, SP, ONG	Départements concernés

CT: Court Terme; MT : Moyen Terme; LT : Long Terme; Ur : Urgent; C : Action Continue; R : Action Récurrente.

OBJECTIF STRATEGIQUE 3 : SENSIBILISATION ET EDUCATION

Action	Justification	Type	Echéancier			Fin	Maître d'Oeuvre (s)	Partenaires	Financement
			Ur/C	CT	MT				
Orientation stratégique 3.1 : <i>Elaborer et renforcer les programmes de sensibilisation pour des populations-cibles.</i>									
42. Concevoir et organiser des campagnes d'information et de sensibilisation auprès du grand public.	Dans les milieux ruraux où le taux d'analphabétisme est important, où l'information fait défaut et où sont concentrés la plupart des zones humides, il est important d'organiser des campagnes d'information pour montrer aux populations-cibles. L'intérêt de ces zones et leurs importances écologique et socio-économique.	C	X				DE, MEF	MA, MCO, ONG's, MEN, MI, MESRS, MHAI	Nationale et Internationale
43. Organiser des ateliers de sensibilisation et d'information dans le cadre d'une approche participative.	Associer la population riveraine aux projets de conservation et de développement de la biodiversité est une approche qui s'est avérée très efficace pour faire adhérer les populations aux causes de préservation des ressources biodiversitaires plus ou moins menacées.	C	X				DE, MEF	MA, MCO, ONG's, MEN, MI, MESRS, MHAI	Nationale et Internationale
44. Appuyer et soutenir la création et les activités des associations en matière de sensibilisation relative aux zones humides, entre autres.	Les associations sont nombreuses au Maroc, cependant, seule une cinquantaine de ces associations s'intéresse au domaine de l'environnement. Encourager ces structures non gouvernementales aussi bien sur le plan formation que financièrement, pourrait en faire un partenaire de choix et un allié des gestionnaires/décideurs pour des opérations de sensibilisation, d'éducation, de recensements, de surveillances, d'observations bénévoles, etc.		X			2007	MI	ONG's, DE	
45. Elaborer un guide national et des guides régionaux sur l'importance de la biodiversité des zones humides.	Si les plaquettes, brochures, etc., destinées au grand public relatant les caractéristiques des différentes zones humides nationales pourraient aider le gestionnaire à informer sur les intérêts de chacune de ces zones, l'élaboration d'un autre genre de documents, destinés au décideur (collectivités locales, communes, élus, etc.) et comportant des outils techniques, juridiques, de		X			2008	DE/MEF	MA, DE, ONG's, MPM, MESRS, MEN	Nationale et Internationale

	conservation, etc.; relatifs à la biodiversité de ces zones, permettrait d'aider à mieux s'informer sur les moyens de gestion et à mieux identifier les particularités de chacune des zones humides nationales.								
46. Préparer des programmes de sensibilisation au profit de la femme rurale.	La femme dans le milieu rural constitue un pilier de l'économie locale et un élément important influençant les changements des conditions des zones humides surtout celles dont les étendues sont plus ou moins restreintes. C'est, en effet souvent la femme qui cherche l'eau pour la famille, c'est elle qui s'en serve pour laver le linge ou la vaisselle (rejets de détergents), etc. Cibler la femme rurale par des programmes spécifiques tenant compte de la nature des zones humides locales, leurs caractéristiques hydrologiques, les structures de leurs biodiversités, etc. et, aussi les besoins des familles, serait de nature à aider à améliorer la qualité de ces zones et, par la même occasion, hausser le niveau d'écocivisme de la femme rurale et son niveau de connaissances environnementales.		X			2008	DE/MEF	MAE, MA, MPM, ONG's, MI	Nationale et Internationale
47. Développer des UMS (Unités Mobiles de Sensibilisation).	C'est une approche actuellement utilisée dans diverses régions du monde et qui semble avoir donné ses preuves. Elle est d'autant plus intéressante qu'au Maroc, la majorité des zones humides sont situées trop loin des centres urbains, manque d'informations sur les zones humides et où, de plus, le niveau d'analphabétisme reste très élevé. L'arrivée des spécialistes dans des zones ciblées, avec leur compétences, leur savoir faire et leur savoir communiquer, aiderait au moins à faire connaître aux ruraux les valeurs de ces zones humides et l'importance de leur conservation.					2009	DE/MEF	MESRS, MA, MPM, MI, ONG's	Nationale et Internationale
48. Produire des trousseaux documentaires à l'intention des industriels et les décideurs.	La majorité des entreprises de production produisent des déchets dont la majorité est évacuée dans des zones humides (lac, oueds, lagunes, estuaires, bord de la mer). Les dégâts causés sont parfois considérables et les industriels ne connaissent, le plus souvent, jamais l'impact de ces rejets sur la biodiversité. Ces trousseaux sont		X			2008	DE/MEF	MA, MESRS, MICEM, MT, MI, ME	Nationale et Internationale

	destinés également aux décideurs autorisant la mise en place de ces unités de production. La préparation de trousseaux documentaires spécifiques à l'intention des entreprises d'exploitation, illustrant l'importance des dégâts causés par ce genre d'activités et, aussi, le bénéfice pouvant être tiré de la conservation, aideraient certainement à mieux faire engager ces entrepreneurs à l'égard de la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.								
Orientation stratégique 3.2 : Renforcer les structures et les programmes pédagogiques d'éducation environnementale sur les zones humides									
49.Organiser des ateliers, séminaires, tables rondes, etc., pour des fins d'éducation, au bénéfice des jeunes scolarisés.	Pour cette catégorie de population, la plus réceptive des messages éducatifs, l'organisation de rencontres scientifiques ou de vulgarisation scientifique pourrait grandement aider à leur sensibilisation / éducation et à leur engagement dans des activités de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité nationale.		X			2008	COMITE (MESRS/MEN/MEF, DE)	MA, ONG's, MPM	Département s concernés
50.Elaboration de programmes scolaires et parascolaires éducatifs sur les zones humides.	Il est communément admis que rien ne peut remplacer l'école dans l'ancrage du respect de la nature et de l'écocivisme chez les futures générations. Les méthodes pouvant être utilisées, les moyens didactiques mis à leur disposition, l'expérience des formateurs, etc. sont autant de moyens qui devraient faciliter la réussite des politiques de sensibilisation et d'éducation dans ce domaine. Traiter les zones humides en tant que partie intégrante d'une matière "environnement" ou "biodiversité" conférerait à ces matières une plus grande efficacité dans leurs objectifs d'information, de sensibilisation, d'éducation et de conservation.		X			2008	COMITÉ (MESRS/MEN/MEF, DE)MEN	MESRS, DE,MEF, ONG's, MI, MPM	Nationale et Internationale
51.Créer des centres éducatifs régionaux de sensibilisation et de démonstrations écologiques.	A l'instar de Centre éducatif de Sidi Bou Ghaba, il est important de multiplier ces espaces éducatifs dans différentes régions du Maroc et les doter des moyens humains et matériels pour mieux jouer leur rôle dans la sensibilisation et l'éducation sur l'importance des zones humides (et autres écosystèmes), l'importance de leur patrimoine		X	X		2014	DE/DEF	ONG's, MPM, MEN, MA, MESRS, MI	Nationale et Internationale

	vivant, les méthodes d'analyses écologiques, de surveillance et de conservation et ce, à travers des visites et activités organisées, des jeux éducatifs pour les enfants, des sessions d'information, etc.								
Orientation stratégique 3.3 : Renforcer les moyens humains nationales en sensibilisateurs qualifiés.									
52. Préparer des programmes pour la formation des formateurs et des animateurs.	L'efficacité d'un programme de sensibilisation/éducation, dépend, en grande partie, aussi bien de la qualité du programme que de la qualité du formateur, autrement dit des professeurs, des éducateurs, des animateurs, des formateurs, etc. Or si un programme pourrait être travaillé et élaboré par un groupe de spécialistes qui garantiraient sa qualité, rien ne garantirait son assimilation par les populations-cibles autre que la qualité des sensibilisateurs. Il s'impose donc l'élaboration de formations spécifiques pour ce genre de multiplicateurs et d'amplificateurs du sens de l'écocivisme.		X			2007	MESRS, MEF	ME, DE, ONG's, MI, MPM	Départements concernés
53. Mettre en place des conseillers environnementaux auprès des autorités locales et régionales.	Tout décideur, surtout quand il ne dispose pas, pour diverses raisons, d'informations suffisantes de gestion a besoin de l'avis scientifique et de l'appui d'un spécialiste. Au niveau des collectivités locales et/ou régionales, la présence de conseillers scientifiques permettrait de mieux rendre compte des impacts de projets communaux ou privés sur les sites vulnérables et mieux orienter et optimiser les efforts de gestion et de conservation.		X			2007	MI	MESRS, MA, MPM, DE, MEF	

CT: Court Terme; MT : Moyen Terme; LT : Long Terme; Ur : Urgent; C : Action Continue; R : Action Récurrente.

OBJECTIF STRATEGIQUE 4 : RENFORCEMENT DES CADRES LEGISLATIF ET INSTITUTIONNEL

Action	Justification	Type	Echéancier			Fin	Maître d'Oeuvre (s)	Partenaires	Financement
			Ur/C	CT	MT				
Orientation stratégique 4.1 : Création et adoption de nouveaux textes pour une meilleure protection des zones humides.									
54. Réaliser une étude sur les lois existantes relatives aux zones humides	Même s'il n'y a pas de textes juridiques spécifiques pour les zones humides, ceux publiés sur la chasse, la pêche, les parcs nationaux, etc. touchent d'une façon ou d'une autre les zones humides. Cependant, malgré l'existence de ces textes, insuffisants certes, les zones humides continuent toujours leur dégradation et le nombre des espèces menacées y est de plus en plus important. Il est donc impératif qu'un bilan soit fait pour mettre en relief les anomalies, les insuffisances et l'incompatibilité de ces textes avec les conditions actuelles afin de pouvoir actualiser, refondre, amender, ou créer d'autres textes qui tiennent compte de l'évolution des moyens d'exploitation et de l'état de la biodiversité en général.		X			2007	MEF/DE	MA, MJ, MPM, MT, MICEM, MESRS, ONG's	Nationale et Internationale
Orientation stratégique 4.2 : Renforcement des mesures institutionnelles pour une meilleure gestion des zones humides									
55. Renforcer et institutionnaliser le Comité National Ramsar (CNR).	Vu le nombre important des intervenants dans les zones humides, il est impératif de renforcer et d'institutionnaliser le CNR et de créer des comités de gestion par site.		X			2007	MEF	DE, MA, MPM, MESRS, ME, MI, ONG's	
56. Créer un Conservatoire National des Zones Humides (CNZH).	La création d'une structure nationale pour la protection, le développement et la valorisation des zones humides nationales pourrait contribuer à atténuer la célérité de la perte d'habitats et des espèces comme elle pourrait assoir une véritable politique intégrée de la conservation et l'utilisation durable des zones humides nationales.			X		2012	DE	MA, MPM, MI, ONG's, SP, MEFT	Nationale et Internationale

CT: Court Terme; MT : Moyen Terme; LT : Long Terme; Ur : Urgent; C : Action Continue; R : Action Récurrente.

***PLAN D'ACTION POUR LA CONSERVATION ET
L'UTILISATION DURABLE DE
LA BIODIVERSITE DES ZONES HUMIDES***

LISTE B

BANQUE D' ACTIONS

OBJECTIF STRATEGIQUE 1 : AMELIORATION DES CONNAISSANCES

Action	Justification	Type	Echéancier			Fin	Maître d'Oeuvre (s)	Partenaires	Financement
			Ur/C	CT	MT				
Orientation stratégique 1.1 : Promotion de la recherche scientifique									
57.Elaborer et réaliser des projets pour définir les structures et la dynamique des zones humides ne figurant pas parmi les sites d'intérêt majeur.	En parallèle avec les études relatives aux sites d'intérêt majeur, il est important de faire des analyses ou du moins des surveillances aux niveaux des autres zones humides pour en dégager les caractéristiques biodiversitaires en se contentant, dans un premier temps, des espèces pilotes et représentatives, et ce, dans la perspective, d'examens biodiversitaires plus détaillés.			X	X	2012	MESRS	DE, MEF, MPM, ME, ONGs	Départements concernés et Internationale (coopération scientifique)
58.Définir par des programmes de recherche, structure génétique, de diverses populations autochtones de poissons d'eaux douces du Maroc.	Les poissons, de grand intérêt socio-économique constituent une source de revenus importante pour les riverains de zones humides. Cependant, peu de données existent sur le patrimoine génétique de la faune ichtyologique qui, de plus, est gravement menacée. Les empoisonnements effectués jadis dans l'Aguelmam Sidi Ali, par exemple, ou dans d'autres sites, n'ont été d'aucun secours aux populations ichtyologiques autochtones; bien au contraire, il semble, selon certains spécialistes, ces "déversements" seraient responsables de la disparition d'espèces indigènes et probablement de pollutions génétiques. Des études de taxinomie fine relatives aux formes indigènes sont de nos jours vivement recommandées par la majorité des spécialistes.		X			2012	MESRS	MEF, DE, MA, MPM	départements, concernés, le secteur privé et Internationale
59.Concevoir et mettre en œuvre des programmes de recherche relatifs à la préservation des ressources ichtyologique.	Les parasites et les maladies constituent, à l'instar des ravageurs dans les milieux terrestres, un facteur majeur dans la diminution de la productivité et de la résistance aux conditions du milieu chez les organismes aquatiques, surtout quand il s'agit			X	X	2010	MESRS	MA, MPM, MS, DE, MEF	départements, concernés, le secteur privé et Internationale

	d'espèces d'intérêt socio-économique et, en plus, menacées. L'anguillicolose qui affecte les anguilles est, entre autres, l'un de ces exemples.								
60. Etudier l'impact des espèces introduites sur la biodiversité.	L'introduction des espèces n'est pas sans danger sur les équilibres écologiques d'un écosystème. Elle peut constituer un facteur néfaste en provoquant un effet létal ou sublétal sur les populations du milieu. Par conséquent une connaissance approfondie de la niche écologique de l'espèce à introduire est nécessaire.	C	X	X	X		MESRS	MA, MPM, MS, DE, MEF	départements, concernés, le secteur privé et Internationale
61. Réaliser des études biologiques sur des espèces végétales d'intérêt socio-économique.	La surexploitation massive des espèces d'intérêt socio-économique par les riverains nécessite la connaissance fine de leurs traits biologiques (phénologie, génétique, etc.) en vue de leur exploitation rationnelle, de leur conservation et du maintien de l'équilibre écologique de ces milieux.	C		X		2010	MESRS	DE, EF, ONG, Larates, etc.	National et international
62. Réaliser des programmes de recherche systématiques, écologiques et biogéographique sur certains groupes peu ou pas connus dans les zones humides du Maroc (spongiaires, cnidaires, crustacés, etc.).	Le manque d'informations sur certains groupes systématiques tels que spongiaires, cnidaires, hydracariens, Nématelminthes, tardigrades et les gastrotiches, etc. constituent un handicap majeur pour la conservation de leur biodiversité.			X	X	2019	MESRS	MEF, MA, MPM, DE	MESRS et des financements étrangers par le biais de la coopération scientifique.
63. Réaliser des études d'impact des facteurs perturbateurs de la biodiversité des zones humides (démoustication, parcours, produits agro-chimiques, etc.).	Nombreux sont les facteurs perturbateurs de la biodiversité dans les sites particuliers que constituent les zones humides et en particulier les méthodes de lutte contre certaines espèces nuisibles, le parcours, l'utilisation des produits agrochimiques, etc.. des études sont nécessaires pour évaluer l'impact de ces pratiques.			X		2012	DE	MESRS, MEF, MA, MPM.	MESRS et des financements étrangers par le biais de la coopération scientifique.
Orientation stratégique 1.2 : Gestion de l'information scientifique									
64. Créer un réseau national d'information sur les zones humides .	La création d'une base de données nationale multisectorielle et l'implication de diverses administrations dans sa gestion et son utilisation devrait aboutir, logiquement, à la création d'un réseau national d'information (groupe inter-organismes) sur la diversité biologique des zones humides (et de la biodiversité nationale en général). L'objectif principal de ce réseau est de faciliter la		X			2008	MEF	MESRS, MA, ONG's, ME, MI, DE	Nationale et Internationale

	collecte, la hiérarchisation, la gestion et la diffusion de l'information selon les utilisateurs, surtout dans le cadre de projets de sensibilisation et/ou de surveillance qui ne peuvent se faire que dans le cadre de réseaux de chercheurs, de sensibilisateurs, de volontaires, de naturalistes, d'éducateurs, etc.								
65. Assurer l'édition régulière de l'information contenue dans la base de données et en assurer la diffusion auprès d'éventuels utilisateurs (en plus de son accessibilité).	L'information est de nos jours un outil précieux dans le développement durable. Les membres pour profiter pleinement des investigations obtenues doivent assurer la diffusion des informations nouvellement acquises et actualiser la banque de données.	C				-	MEF/DE	MESRS, ME, ONG's, MPM	Départements concernés
Orientation stratégique 1.3 : Formation de chercheurs et de techniciens spécialisés									
66. Former des techniciens dans les domaines de la surveillance de la biodiversité.	Les zones humides, de par la nature des facteurs qui les régissent et de par la particularité de leurs faunes et flores sont susceptibles d'importantes et fréquentes fluctuations. En effet, généralement de faibles profondeurs, dépendants des apports d'eaux douces, et dans un pays où sévissent des périodes plus ou moins longues de sécheresses, parfois des inondations, et avec les intenses activités et pressions humaines, il est important d'effectuer des surveillances continues des changements de ces milieux pour en connaître les tendances et agir en temps opportun. De plus, ces milieux abritent périodiquement, un grand nombre d'oiseaux migrateurs qui devraient être recensés et étudiés simultanément. Cependant, le nombre réduit de spécialistes constituant souvent un handicap pour des opérations aussi bien de surveillance que de recensements devraient être compensé par de plus grands effectifs de techniciens spécialisés pour mener ces opérations qui ne demandent pas de grandes compétences mais qui sont d'une importance capitale pour d'éventuels programmes de conservation de ces zones.	C	X	X		2012	MEF	MPM, ONG's, MI	

<p>67.Organiser des cycles de formations continues au profit de volontaires, amateurs, bénévoles et ONG's pour des fins de protection et de conservation de la biodiversité.</p>	<p>Le volontariat est une approche très utilisée dans le domaine de protection et de conservation des zones humides, surtout que ces opérations ne nécessitent pas des formations longues et onéreuses. Des cycles de formation continue pour des volontaires, des gestionnaires, des étudiants, des naturalistes, des professeurs des sciences naturelles, des animateurs de colonies de vacances, des représentants d'ONG etc. devraient permettre l'acquisition d'observateurs suffisamment outillés, scientifiquement, pour assurer une surveillance efficace et obtenir des résultats fiables. Cette formation sont d'autant plus intéressantes qu'elles pourraient être capitalisées et rentabilisées par ces ressources humaines potentielles dans leurs activités d'enseignements ou associatives. Ces personnes, formées, pourraient constituer également des candidats tout indiqués dans la constitution de groupements régionaux et locaux.</p>	<p>C</p>					<p>MESRS/MA</p>	<p>MEF, MPM, ONG's, MI, MEN</p>	
--	---	-----------------	--	--	--	--	------------------------	--	--

CT: Court Terme; MT : Moyen Terme; LT : Long Terme; Ur : Urgent; C : Action Continue; R : Action Récurrente.

Objectif stratégique 2 : Renforcement des cadres législatif et institutionnel

Action	Justification	Type	Echéancier			Fin	Maître d'Oeuvre (s)	Partenaires	Financement
			Ur/C	CT	MT				
Orientation stratégique 2.1: Création et adoption de nouveaux textes pour une meilleure protection des zones humides.									
68. Instituer un régime particulier régissant les zones humides en ce qui concerne la définition, la délimitation, les utilisations des milieux et des ressources, l'impact sur les espaces et les espèces menacées (liste rouge).	Les zones humides marocaines ont un statut tellement particulier (nature des menaces, gravités des menaces, intérêt pour les populations locales, intérêts écologiques, polycéphalie de la gestion, etc.) qu'elles ont besoin d'un régime particulier permettant de cerner toutes les menaces qui pèsent sur elles et en trouver des solutions efficaces et dans les meilleurs délais.		X			2004	MEF/MPM	DE, MESRS, ONG's, SP	
Orientation stratégique 2.2 : Renforcement des mesures institutionnelles pour une meilleure gestion des zones humides									
Orientation stratégique 4.3: Inscription de nouveaux sites dans des listes internationales									
69. Inscrire et instituer d'avantages de sites dans la liste RAMSAR.	Afin d'assurer à certaines zones humides au moins une protection partielle et peut être y drainer l'intention et des moyens internationaux, il est important d'œuvrer pour inscrire certains sites ayant plus ou moins récemment été étudiés et qui semblent répondre aux critères d'admission dans la liste RAMSAR. Il s'agit des sites de Barrage Al Massira, Lagune de Sidi Moussa-Oualidia, Sebkha Zima, Embouchure de Oued Massa, Aguelmam Sidi Ali Tan'zoult, Aguelmam N'Tifounassine, Embouchure de l'Oued El Ouaer, Barrage Al Mansour Addahbi, Daya Tamezguidat, Aguelmam N'Tghalwine, Plan d'eau de Safi et Oued Sakia Al Hamra (Laayoune).		X			2009	MEF	MESRS, MPM, DE, ONG's, MI, ME	

<p>70. Proposer certains zones humides répondant aux critères internationaux pour être classées comme "Reserves de la Biosphère".</p>	<p>Nombreuses zones humides nationales, malgré qu'elles sont officiellement "protégées", le dit d'usage octroyé aux riverains, les abus dans l'utilisation des ressources, le manque de contrôle et le laisser aller font que ces sites sont hautement menacés. Et puisque jusqu'à présent il est inconcevable de priver les riverains de ce droit d'usage, il est peut être opportun de proposer certaines de ces zones (Merja Zerga, Khnifiss, Dakhla, etc.) pour être instituées Réserves de la Biosphère. Ceci serait de nature à reconsidérer la manière et les structures de leur protection, de mieux organiser les utilisateurs et concilier protection et utilisation rationnelle de ces zones.</p>	<p>X</p>		<p>2008</p>	<p>DE</p>	<p>MAB- Maroc, MPM, ONG's, MI, MESRS, MAE, MT, MEF</p>	
<p>71. Proposer des zones humides pour être classées comme patrimoine naturel national ou mondial.</p>	<p>Nombreuses zones humides nationales, malgré qu'elles sont officiellement "protégées", le dit d'usage octroyé aux riverains, les abus dans l'utilisation des ressources, le manque de contrôle et le laisser aller font que ces sites sont hautement menacés. Et puisque jusqu'à présent il est inconcevable de priver les riverains de ce droit d'usage, il est peut être opportun de proposer certaines de ces zones (Merja Zerga, Khnifiss, Dakhla, etc.) pour être instituées Réserves de la Biosphère. Ceci serait de nature à reconsidérer la manière et les structures de leur protection, de mieux organiser les utilisateurs et concilier protection et utilisation rationnelle de ces zones.</p>	<p>X</p>		<p>2008</p>	<p>DE</p>	<p>MAB- Maroc, MPM, ONG's, MI, MESRS, MAE, MT, MEF</p>	

CT: Court Terme; MT : Moyen Terme; LT : Long Terme; Ur : Urgent; C : Action Continue; R : Action Récurrente.

OBJECTIF STRATEGIQUE 3 : RENFORCER LA COOPERATION INTERNATIONALE

Action	Justification	Type	Echéancier			Fin	Maître d'Oeuvre (s)	Partenaires	Financement
			Ur/C	CT	MT				
Orientation stratégique 3.1 : Développer la coopération avec d'autres pays dans le but d'améliorer et d'échanger les connaissances, les compétences et l'expérience des scientifiques nationaux.									
7. Faire participer activement les scientifiques nationaux aux stages, séminaires, cours internationaux, workshops, etc. organisés sur les zones humides.	Dans un domaine où le Maroc manque de certaines compétences et d'expérience, il est important de faire bénéficier les scientifiques nationaux des manifestations organisées à l'étranger sur des thèmes relatifs aux zones humides et leur gestion.	C					MEF/DE (entant que points focaux Ramsar/CDB)	DE, MAE, MPM, ME, MESRS	Fonds nationaux et internationaux
73. Organiser des manifestations scientifiques et y inviter des spécialistes pouvant améliorer les connaissances et l'expérience des cadres/scientifiques nationaux en matière de conservation et de gestion de la biodiversité nationale des zones humides.	Organiser des séminaires, des ateliers, des conférences et y inviter des spécialistes nationaux et étrangers est une forme de formation et d'information sur les nouvelles approches utilisées dans le domaine de la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité des zones humides.	C					MEF/MESRS	DE, MAE, MPM,	Fonds nationaux et internationaux
Orientation stratégique 3.2 : Œuvrer pour une coopération rénovée au niveau institutionnel et financier.									
74. Renforcer les capacités institutionnelles en matière de coopération internationale.	Les zones humides sont régies par une gestion polycéphalique qui souvent vont contre les programmes de conservation et l'utilisation durable de leurs ressources biologiques. Il en découle que, en plus de la nécessité de la création d'un organisme unique chargé de la conservation de ces zones vulnérables, il est primordiale qu'elle soit installée une coordination et une coopération entre les divers départements concernés par la gestion des zones humides pour des prises de décision rapides et concertées.	C					MEF/DE (entant que points focaux Ramsar/CDB)	DE, MAE, MPM, ME, MESRS	Fonds nationaux et internationaux